

2ème année de Master - Mention « Droit des affaires »
Parcours type « Banque, financement et recouvrement »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 13/07/2020

Premier semestre		Volume horaire du semestre :				Volume horaire de l'année (h) :		200,00	
		104,00 h				ECTS :		30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
UE obligatoires									
UE 1.1.1 Droit du crédit - Financement du professionnel		20,00		70	7	écrit	3h00		
UE 1.1.2 DER droit du crédit - Financement du professionnel		7,00	40		4				
UE 1.1.3 Droit des sûretés et de la publicité foncière		15,00		70	7	écrit	3h00		
UE 1.1.4 DER droit des sûretés et de la publicité foncière		7,00	40		4				
UE 1.1.5 Contentieux bancaire		20,00		20	2	oral			
UE 1.1.6 Droit international privé des garanties		10,00		20	2	oral			
UE 1.1.7 Assurances et garanties		10,00		20	2	oral			
UE 1.1.8 Droit du crédit aux consommateurs		15,00		20	2	oral			
UE Formation continue *									
UE 1.2.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1				
UE 1.2.2 Méthodologie	10,00		10		1				
UE facultative*									
UE 1.3.1 : Stage			10		1				
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points		

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				96,00 h		ECTS :		30	
		104,00 h				ECTS :		30			
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal						
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée				
UE obligatoires											
UE 2.1.1 Voies d'exécution		20,00		70	7	écrit	3h00				
UE 2.1.2 DER voies d'exécution		7,00	40		4						
UE 2.1.3 Procédure d'insolvabilité		20,00		70	7	écrit	3h00				
UE 2.1.4 DER procédure d'insolvabilité		9,00	40		4						
UE 2.1.5 Procédure civile appliquée		10,00		20	2	oral					
UE 2.1.6 Instruments de paiement		15,00		20	2	oral					
UE 2.1.7 Langues : anglais		15,00	10		1						
UE optionnelles											
1 UE à choisir parmi les 2 suivantes :											
UE 2.2.1 Stage en entreprise (2 mois)				30	3	rapport					
UE 2.2.2 Mémoire professionnel				30	3	mémoire					
UE facultative*											
UE 2.3.1 : Stage			10		1						
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) A rajouter au total du semestre**											
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre											
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points				

* les notes et les résultats de l'UE Formation continue et des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ni du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation

** les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année